



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 15 décembre 2022

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 8 décembre 2022

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86

Nombre de présents participant au vote : 61

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de procurations : 19

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Pierre PRIBETICH	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Jean DUBUET
Monsieur Thierry FALCONNET	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Monsieur Jean-François DODET	Madame Kildine BATAILLE	Monsieur Gaston FOUCHERES
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Christophe AVENA	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Massar N'DIAYE	Madame Catherine PAGEAUX
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Jean-François COURGEY	Monsieur Patrick BAUDEMONT
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Emmanuel BICHOT	Madame Monique BAYARD
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Madame Catherine GOZZI
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Monsieur Philippe SCHMITT
Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Bruno DAVID	Madame Isabelle PASTEUR
Madame Céline TONOT	Madame Laurence GERBET	Monsieur Frédéric GOULIER
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Olivier MULLER	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Madame Brigitte POPARD	Monsieur Patrice CHATEAU	Monsieur Adrien GUENE
Madame Christine MARTIN	Madame Ludmila MONTEIRO	Madame Noëlle CABBILLARD
Madame Océane CHARRET-GODARD	Monsieur Patrick AUDARD	Monsieur Cyril GAUCHER
Monsieur Denis HAMEAU	Madame Hana WALIDI-ALAOUI	
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM	Monsieur Samuel LONCHAMPT	

Membres absents :

Monsieur Guillaume RUET	Madame Nathalie KOENDERS pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
Madame Claire VUILLEMIN	Madame Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
Madame Stéphanie MODDE	Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Monsieur Pierre PRIBETICH
Madame Bénédicte PERSON-PICARD	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN pouvoir à Monsieur François DESEILLE
Madame Catherine VICTOR	Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
Madame Céline RABUT	Monsieur Jean-Philippe MOREL pouvoir à Madame Danielle JUBAN
	Madame Stéphanie VACHEROT pouvoir à Madame Françoise TENENBAUM
	Monsieur Marien LOVICHICI pouvoir à Madame Kildine BATAILLE
	Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Monsieur Christophe BERTHIER
	Madame Caroline JACQUEMARD pouvoir à Monsieur Adrien GUENE
	Madame Céline RENAUD pouvoir à Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
	Monsieur David HAEGY pouvoir à Monsieur Denis HAMEAU
	Monsieur Lionel SANCHEZ pouvoir à Monsieur Dominique GRIMPRET
	Monsieur Léo LACHAMBRE pouvoir à Monsieur Thierry FALCONNET
	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
	Monsieur Jean-Marc RETY pouvoir à Madame Céline TONOT
	Monsieur Didier RELOT pouvoir à Madame Christine DOS SANTOS ROCHA
	Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX pouvoir à Madame Noëlle CABBILLARD
	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI pouvoir à Monsieur Jean-marc GONÇALVES

OBJET : PREAMBULE

Election d'un Vice-Président

Par délibération du 16 juillet 2020, le conseil métropolitain a, conformément à l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) fixé à vingt le nombre de Vice-Présidents puis au cours de la même séance, a élu dix-huit Vice-Présidents.

Par délibération du 30 septembre 2021, le conseil métropolitain a procédé à l'élection de trois Vice-Présidents (deux postes non pourvus lors de l'élection du 16 juillet 2020 et un troisième devenu vacant suite à la démission de Monsieur José Almeida).

Par courrier en date du 22 septembre 2022, Monsieur Jean-Philippe Morel a informé Monsieur le Préfet de Côte d'Or de son souhait de démissionner de son mandat de Vice-Président. Cette démission a été acceptée par le Préfet le 1^{er} octobre 2022.

La démission de Monsieur Morel entraîne la vacance du poste de seizième Vice-Président de la Métropole de Dijon.

Il est aujourd'hui proposé d'élire un nouveau Vice-Président qui occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l' élu démissionnaire soit le seizième rang.

En application des articles L. 5211-2 et L. 2122-7 du CGCT, les conseillers métropolitains élisent en leur sein les Vice-Présidents au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

- **de procéder** à l'élection au scrutin secret et à la majorité absolue du Vice-Président,
- **de positionner** le nouveau Vice-Président, dans l'ordre du tableau, au même rang que l' élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant.

Scrutin 1^{er} tour : nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne = 78

Suffrage non exprimé (blancs, nuls = 25)

Résultat des votes = Madame Christine MARTIN obtient 53 voix

Madame Christine MARTIN élue Vice-Présidente est positionnée au 16ème rang.

Le secrétaire,
Monsieur HOAREAU

Le Président,
Monsieur REBSAMEN